



Insertion dans le Conseil d'Administration

Par QuentinR

Bonjour,

Je suis président d'une Maison des Lycéens dans un lycée et j'aurais aimé savoir s'il était possible d'insérer un membre de l'association dans le Conseil d'Administration/ Bureau en cours de mandat ? étant donné qu'une liste est élu chaque année. Si ce n'est pas possible, est-ce que la M.D.L. admet la possibilité d'invité des experts dans ses réunions ?